

# PRIORITÉS DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE POUR LES ÉCOLES

## MESURES PARTICULIÈRES

### RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DES ÉCOLES

1. **Projets** de regroupements et/ou fusions de direction d'écoles (à l'étude)

#### **Circonscription d'Altkirch**

Projet d'adhésion des communes de Kiffis et de Sondersdorf au RPI concentré de Ferrette/Ligsdorf/Bendorf/Lucelle/Winkel à la rentrée 2023. En attente des délibérations des conseils municipaux des communes de Kiffis et Sondersdorf, ainsi que le SIAS pour le départ de ces communes de ce RPI, et des délibérations des conseils municipaux de chaque commune du RPI de Ferrette/Ligsdorf/Bendorf/Lucelle/Winkel, ainsi que le SIS du Jura alsacien, pour l'adhésion des 2 communes, Kiffis et Sondersdorf.

- Projet d'adhésion des communes de Lutter et de Raedersdorf au RPI de Fislis/Linsdorf/Bettlach (0680462H – lignes 179-180) à l'horizon 2025. En attente des délibérations des conseils municipaux des communes de Lutter et Raedersdorf, ainsi que le SIAS pour le départ de ces communes de ce RPI, et des délibérations des conseils municipaux de chaque commune du RPI de Fislis/Linsdorf/Bettlach, ainsi que le SIS, pour l'adhésion des 2 communes, Lutter et Raedersdorf.

Projet d'élargissement de RPI dispersé entre le RPI Oltingue/Biederthal/Wolschwiller et le RPI Fislis/Linsdorf/Bettlach et projet de fusion de l'école primaire intercommunale du RPI Oltingue/Biederthal/Wolschwiller avec l'école primaire intercommunale du RPI Fislis/Linsdorf/Bettlach à l'horizon 2025. En attente des délibérations des 2 syndicats intercommunaux et des délibérations des conseils municipaux des 6 communes.

- Convention à reconduire entre les communes du RPI Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben, la commune de Tagsdorf et la commune de Wittersdorf concernant l'accueil des élèves des classes élémentaires à la rentrée 2023. En attente des délibérations des conseils municipaux des communes de Emlingen, Obermorschwiller, de Heiwiller, de Schwoben, de Tagsdorf et de Wittersdorf et de la délibération du SIAS.

#### **Circonscription d'Andolsheim**

Projet de dissolution du RPI Nambshheim/Geiswasser. En attente des délibérations de conseils municipaux des 2 communes et du SIS Nambshheim/Geiswasser à la rentrée 2023. En attente des délibérations des conseils municipaux des communes de Nambshheim et Geiswasser et de la délibération du SIS.

Projet de création d'un RPI dispersé entre les communes de Obersaasheim et de Geiswasser avec direction unique à la rentrée 2023. En attente des délibérations des conseils municipaux de ces 2 communes.

Projet de création d'un RPI dispersé entre les communes de Balgau et de Nambshheim avec direction unique à la rentrée 2023. En attente des délibérations des conseils municipaux de ces 2 communes.

Projet de fusion entre l'école maternelle et l'école élémentaire de Neuf-Brisach à la rentrée 2023. Direction 6 classes à l'école maternelle qui devient primaire. Maintien 0,33 de décharge de direction de droit (6 classes). En attente de la délibération du conseil municipal de la commune de Neuf-Brisach.

#### **Circonscription de Guebwiller**

Projet de fusion entre l'école maternelle intercommunale "L'III aux Enfants" et l'école élémentaire intercommunale d'Oberhergheim à la rentrée 2023. Direction unique en maternelle (5 classes - incidence décharge de direction +0,25). En attente de la délibération du conseil municipal de la commune d'Oberhergheim.

#### **Circonscription d'Ingersheim**

- Projet de fusion entre l'école primaire « Les Hirondelles » de Sigolsheim et l'école primaire « Les Crécelles » de Kientzheim. Projet de construction d'une nouvelle école primaire à la rentrée 2023. En attente de la délibération du conseil municipal de la commune nouvelle de Kaysersberg Vignoble.

#### **Circonscription de Thann**

Projet de fusion entre l'école maternelle intercommunale et l'école élémentaire intercommunale du RPI Soppe-le-Bas/Le Haut Soultzbach avec direction unique à la rentrée 2023. En attente des délibérations des conseils municipaux de la commune de Soppe-le-Bas et de la commune nouvelle du Haut Soultzbach.

Projet de fusion entre l'école maternelle et l'école élémentaire de Lauw à la rentrée 2023. Direction 3 classes à l'école élémentaire. En attente de la délibération du conseil municipal de la commune de Lauw.

Projet de regroupement pédagogique dispersé entre l'école primaire de Lauw et l'école primaire « Les Tilleuls » de Sentheim à la rentrée 2023. En attente des délibérations des conseils municipaux des communes de Lauw et de Sentheim.

Projet d'adhésion de la commune de Dolleren avec le RPI dispersé Oberbruck/Rimbach-près-Masevaux à la rentrée 2023. En attente des délibérations des conseils municipaux des communes d'Oberbruck, de Rimbach-près-Masevaux et de Dolleren.

### **Circonscription de Wintzenheim**

Projet de fusion entre l'école maternelle et l'école élémentaire de Wihr-au-Val à la rentrée 2023. Direction 4 classes à l'école élémentaire (incidence +0,25 de décharge de direction). En attente de la délibération du conseil municipal de la commune de Wihr-au-Val.

Projet de fusion entre l'école maternelle "Centre" de Munster et l'école élémentaire de munster à la rentrée 2023. Direction 14 classes à l'école élémentaire (décharge complète de droit). En attente de la délibération du conseil municipal de la ville de Munster.

### **Circonscription de Wittenheim**

Projet de fusion des écoles de la commune de Baldersheim. Projet de construction d'une nouvelle école primaire à la rentrée 2024 ou plus.

Restructuration des écoles de la ville de Sausheim à la rentrée 2024.

Projet de fusion entre l'école élémentaire "Pasteur" et l'école maternelle "La Forêt" de Wittenheim à la rentrée 2023. Direction 15 classes à l'école élémentaire qui devient primaire. Maintien de la décharge complète de direction de droit. En attente de la délibération du conseil municipal de la ville de Wittenheim.

### **2. Fermetures d'écoles (actées)**

Restructuration des écoles de la ville de Thann à la rentrée 2023. En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville de Thann en date du 12/01/2023 (fermeture de l'école maternelle « Helstein » (0680596D - ligne 313) et de l'école élémentaire « Steinby » (0680309S - ligne 550)).

### **3. Action 1 — Enseignement préélémentaire**

#### **1) Classe TPS :**

Fermeture de la classe TPS à l'école primaire « Albert Schweitzer » de Dannemarie .

Transformation de la classe TPS en classe ordinaire à l'école maternelle « Les Hirondelles » de Cernay.

#### **2) Dispositif classes « GS dédoublée » : 6 ouvertures et 8 fermetures**

En REP+ : 6 ouvertures et 8 fermetures

- Ville de Mulhouse :

Ouverture de la 3<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Sébastien Brant » de Mulhouse 1.

Ouverture de la 2<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Dieppe » de Mulhouse 2.

Ouverture de la 3<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Plein Ciel » de Mulhouse 1.

Ouverture de la 2<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Saint-Exupéry » de Mulhouse 2.

Ouverture de la 3<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » au Groupe Scolaire « Brossolette » de Mulhouse 2 .

Ouverture de la 3<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » au Groupe Scolaire « Jean Wagner » de Mulhouse 2.

Fermeture de la 4<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Jean de Loisy » de Mulhouse 2.

Fermeture de la 4<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Véronique Filozof » de Mulhouse 3.

Fermeture de la 4<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Louis Pergaud 1 » de Mulhouse 2.

Fermeture de la 3<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Jacques Prévert » de Mulhouse 1.

Fermeture de la 2<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Charles Perrault » de Mulhouse 2.

Fermeture de la 3<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Franklin » de Mulhouse 3.

Fermeture de la 3<sup>e</sup> classe « GS dédoublée » au Groupe Scolaire « La Fontaine » de Mulhouse 1.

### **3) Classes immersives (alsacien)**

Transformation d'une classe bilingue paritaire en classe immersive (alsacien) à l'école maternelle « Saint-Morand » d'Altkirch.

Transformation d'une classe bilingue paritaire en classe immersive (alsacien) à l'école maternelle « Les Tulipes » de Colmar.

### **4) Classes bilingues LCR**

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en maternelle au Groupe Scolaire « Rotenberg » de Ribeauvillé.

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en maternelle à l'école primaire « Charles Grad » de Turckheim.

## **4.Action 2 — Enseignement élémentaire**

1) Dispositif classes « CP dédoublé » et « CE1 dédoublé »

### **A.Dispositif classes « CP dédoublé » : 1 ouverture et 3 fermetures**

**En REP+ : 1 ouverture et 2 fermetures**

#### **Ville de Colmar**

Fermeture de la 5<sup>e</sup> classe « CP dédoublé » à l'école élémentaire « Saint-Exupéry » de Colmar.

#### **Ville de Mulhouse**

Ouverture de la 6<sup>e</sup> classe « CP dédoublé » à l'école élémentaire « Thérèse » de Mulhouse 1 (0681789A – ligne 483).

Fermeture de la 5<sup>e</sup> classe « CP dédoublé » à l'école élémentaire « Henri Matisse » de Mulhouse 1.

#### **École orpheline : 1 fermeture**

Fermeture de la 5<sup>e</sup> classe « CP dédoublé » à l'école élémentaire « Kléber » de Mulhouse 3.

### **B.Dispositif classes « CE1 dédoublé » : 1 ouverture et 8 fermetures**

En REP+ : 8 fermetures

#### **Ville de Colmar**

Fermeture de la 6<sup>e</sup> classe « CE1 dédoublé » à l'école élémentaire « Saint-Exupéry » de Colmar.

#### **Ville de Mulhouse**

Fermeture de la 6<sup>e</sup> classe « CE1 dédoublé » à l'école élémentaire « Thérèse » de Mulhouse 1.

Fermeture de la 6<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> classe « CE1 dédoublé » à l'école élémentaire « Wolf » de Mulhouse 2.

Fermeture de la 5<sup>e</sup> classe « CE1 dédoublé » à l'école élémentaire « Paul Stintzi » de Mulhouse 2.

Fermeture de la 5<sup>e</sup> classe « CE1 dédoublé » à l'école élémentaire « Jean Zay » de Mulhouse 1.

Fermeture de la 4<sup>e</sup> classe « CE1 dédoublé » à l'école élémentaire « Nordfeld » de Mulhouse 2.

Fermeture de la 2<sup>e</sup> classe « CE1 dédoublé » au Groupe Scolaire « La Fontaine » de Mulhouse 1.

#### **École orpheline : 1 ouverture**

Ouverture de la 5<sup>e</sup> classe « CE1 dédoublé » à l'école élémentaire « Kléber » de Mulhouse 3.

### **2) Dispositif « plus de maîtres que de classes »**

Fermeture du poste « plus de maîtres que de classes » à l'école primaire « Pfister » de Colmar.

## **5.Action 3 — Besoins éducatifs particuliers**

**Unité pédagogique d'élèves arrivants allophones (UPE2A) Néant**

### **Ulis école : ouverture de 2 Ulis école**

Transfert de l'Ulis école implantée à l'école élémentaire « Steinby » de Thann vers l'école élémentaire « Bungert » de Thann.

Projet d'ouverture d'une Ulis école dans la ville de Colmar.

Projet d'ouverture d'une Ulis école dans la ville de Mulhouse.

### **Établissements spécialisés**

Projet d'ouverture d'un poste pour l'accueil d'élèves polyhandicapés, implanté dans un IME et rattaché à l'école élémentaire « Xavier Gerber » de Rouffach).

### **ASH**

Régularisation rentrée 2022 : le poste « Référent A.S.H » implanté au CLG « de

l'Ill » à Illfurth (0681932F) est implanté au CLG « Pierre Pflimlin » de Brunstatt-

Didenheim (0681957H).

## **6.Action 4 — Formation Néant**

## 7.Action 5 — Remplacement

Ouverture de 7,5 postes « ZIL » : 0,5 poste par circonscription.

## 8.Action 6 — Pilotage – encadrement

### Décharges de direction à titre exceptionnel non maintenues

#### Circonscription d'Ingersheim

École primaire intercommunale du RPI Bennwihr/Mittelwihr/Zellenberg/Riquewihr (10 classes) : la décharge complète de direction au lieu de 0,50 à titre exceptionnel au titre de la multiplicité du nombre de sites dans ce RPI n'est pas maintenue.

#### Circonscription de Thann

École élémentaire « Steinby » de Thann(6 classes) : la décharge de de direction de 0,09 à titre exceptionnel pour le PIAL n'est pas maintenue (fermeture de l'école).

### Maintien décharges de direction à titre exceptionnel

#### Circonscription d'Altkirch

École primaire intercommunale du RPI Fislis/Linsdorf/Bettlach : 0,50 de décharge de direction au lieu de 0,33 (8 classes)

Projet d'élargissement de RPI dispersés entre le RPI Oltingue/Biederthal/Wolschwiller Wolschwiller (5 classes) et le RPI Fislis/Linsdorf/Bettlach (3 classes) et projet de fusion des écoles avec l'école primaire intercommunale du RPI

Oltingue/Biederthal/Wolschwiller à titre exceptionnel pour la construction du RPC et afin de poser les bases d'un travail collaboratif et créer les conditions d'un fonctionnement optimisé entre les 4 structures qui composent cet ensemble ainsi qu'avec les mairies.

#### Circonscription de Guebwiller

École Maternelle « Charles Kienzl » de Guebwiller 8 classes : 0,58 de décharge de direction au lieu de 0,33 à titre exceptionnel pour la gestion de 2 sites et pour la préparation d'un déménagement sur le site « Le Louvre » à l'horizon.

#### Circonscription d'Ingersheim

École élémentaire « André Aalberg » de Sainte-Marie-aux-Mines (6,5 classes) : 0,5 de décharge de direction au lieu de 0,33 à titre exceptionnel au vu de la complexité de gestion et du public accueilli et au titre du CLA.

#### Circonscription de Mulhouse 3

École maternelle « Porte du Miroir » de Mulhouse 3 (8classes) : 0,5 de décharge de direction au lieu de 0,33 à titre exceptionnel pour la difficulté scolaire.

École maternelle « Christian Zuber » de Mulhouse 3 (11 classes) : décharge de direction complète au lieu de 0,50 à titre exceptionnel pour la difficulté scolaire.

École primaire « Illberg » de Mulhouse 3 (7 classes) : décharge de direction complète à titre exceptionnel en raison des missions de maître formateur du directeur au lieu de 0,66 (0,33 de décharge de droit + 0,33 de décharge de maître formateur).

## 9.Action 7 — Personnels en situations diverses

### Contrats locaux d'accompagnement :

Des moyens spécifiques, hors dotation ordinaire et qui devraient être à hauteur de 5 ETP, permettront, dans le cadre des contrats locaux d'accompagnement, de soutenir les écoles ne relevant pas de l'éducation prioritaire, mais présentant des spécificités nécessitant un accompagnement renforcé.